Nations Unies A/55/768

Assemblée générale

Distr. générale
7 février 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 144 de l'ordre du jour
Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, dont le montant brut s'élève à 26 994 600 dollars (montant net : 25 382 700 dollars).

Sur le montant total du budget, environ 49 % des ressources correspondent aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 30 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 14 %, et les contributions du personnel 6 %, tandis que les ressources consacrées aux autres programmes représentent 1 % du montant total.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre figure au paragraphe 3 du présent rapport.

01-24392 (F) 010301 020301

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Aperçu général	1–3	3
II.	Mandat politique de la Mission	4–5	4
III.	Plan des opérations et ressources nécessaires	6–13	5
IV.	Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces		6
V.	Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		7
	A. Contributions volontaires		7
	B. Fonds d'affectation spéciale		7
VI.	État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents	14	7
VII.	Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	15–19	7
	A. Méthode de remboursement	15	7
	B. Ressources nécessaires	16–19	8
VIII.	Effectifs nécessaires	20–40	8
	A. Modification du tableau d'effectifs	20–40	8
	B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés		14
Annexes			
I.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002		15
	A. État récapitulatif		15
	B. Répartition du montant brut des dépenses par grande catégorie		17
	C. Renseignements complémentaires		18
II.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse		22
	A. Coûts standard et coûts propres à la Mission		22
	B. Répartition par grande catégorie des dépenses : coûts standard et coûts propres à la Mission		37
	C. Dépenses non renouvelables		38
III.	Application de recommandations antérieures du Comité des commissaires aux comptes		44
IV.	Application de recommandations antérieures du Comité des commissaires aux comptes		45
V.	Organigrammes		47
	A. Opérations militaires		47
	B. Opérations civiles		48
VI.	Carte		49

I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, dont le montant brut s'élève à 26 994 600 dollars (montant net : 25 382 700 dollars).

2. Par rapport au montant réparti pour la période en cours (1er juillet 2000-30 juin 2001), les dépenses prévues pour cette période marquent une diminution de 4,9 % (soit 1 405 200 dollars), diminution qui s'explique par des réductions de 20,7 % des dépenses afférentes au personnel militaire et de 12,9 % des dépenses opérationnelles, et qui est compensée en partie par des augmentations de 4,4 % des dépenses afférentes au personnel civil, de 158,9 % des dépenses consacrées aux autres programmes, et de 6,8 % des dépenses au titre des contributions du personnel.

Tableau 1
Ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

				Augmentation/(diminution) proposée par rapport à 2000/2001	
Catégorie de dépenses	*Dépenses 1999/2000*	*Montants répartis 2000/2001*	*Prévisions de dépenses 2001/2002*[a]	*Montant*	*Pourcentage*
Personnel militaire	3 861,3	4 863,2	3 855,2	(1 008,0)	(20,7)
Personnel civil	9 760,3	12 785,4	13 352,7	567,3	4,4
Dépenses opérationnelles	8 233,9	9 169,5	7 985,8	(1 183,7)	(12,9)
Autres programmes[b]	30,2	73,0	189,0	116,0	158,9
Contributions du personnel	1 274,2	1 508,7	1 611,9	103,2	6,8
Total des ressources (montant brut)[c]	**23 159,9**	**28 399,8**	**26 994,6**	**(1 405,2)**	**(4,9)**
Contributions volontaires	–	–	–	–	–
Total	**23 159,9**	**28 399,8**	**26 994,6**	**(1 405,2)**	**(4,9)**

[a] On trouvera à l'annexe II.B les informations sur la répartition des ressources par coûts standard et coûts propres à la Mission.
[b] Non compris le personnel.
[c] Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et personnel civil	*1999/2000*	*2000/2001*	*2001/2002*	*Augmentation/ (diminution) par rapport à 2000/2001*
Observateurs militaires	135	135	135	–
Personnel international	89	89	99	10
Personnel local	139	148	176	28

3. **Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :**

a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, un crédit d'un montant brut de 26 994 600 dollars (montant net : 25 382 700 dollars);

b) Mettre en recouvrement, à raison d'un montant brut de 2 249 550 dollars par mois (montant net : 2 115 225 dollars), le montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

II. Mandat politique de la Mission

(*Résolution 937 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 21 août 1994*)

4. Le mandat de la MONUG consiste à :

a) Contrôler et vérifier l'application par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994;

b) Observer les opérations menées par la force de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) dans le cadre de l'application de l'Accord;

c) Vérifier, au moyen d'observations et de patrouilles, que les troupes des parties ne restent pas ni ne reviennent dans la zone de sécurité, et que le matériel militaire lourd ne reste pas ni n'est réintroduit dans la zone de sécurité ou dans la zone d'armement limité;

d) Surveiller les sites où est entreposé le matériel militaire lourd retiré de la zone de sécurité et de la zone d'armement limité, en coopération avec la force de maintien de la paix de la CEI, selon les besoins;

e) Surveiller le retrait des troupes de la République de Géorgie, depuis la vallée de la Kodori jusqu'à des zones situées au-delà des limites de l'Abkhazie (République de Géorgie);

f) Patrouiller régulièrement la vallée de la Kodori;

g) Enquêter, à la demande de l'une ou de l'autre partie ou de la force de maintien de la paix de la CEI, ou de sa propre initiative, sur des violations signalées ou présumées de l'Accord, et essayer de régler ou de contribuer à régler les incidents de ce genre;

h) Présenter périodiquement, dans le cadre de son mandat, des rapports au Secrétaire général, en particulier sur l'application de l'Accord, sur toutes les violations et les enquêtes menées à leur sujet par la Mission, et sur tout autre fait nouveau pertinent;

i) Maintenir des contacts étroits avec les deux parties au conflit, et coopérer avec la force de maintien de la paix de la CEI et, par sa présence dans la zone, contribuer à instaurer des conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées dans l'ordre et la sécurité.

5. Aux termes de la résolution 1339 (2001) du Conseil de sécurité, en date du 31 janvier 2001, le mandat en cours vient à expiration le 31 juillet 2001.

III. Plan des opérations et ressources nécessaires

6. Les ressources nécessaires au fonctionnement de la Mission sont énoncées dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 12 juillet 1994 (S/1994/818), 11 mai 1998 (S/1998/375) et 10 juin 1998 (S/1998/497).

7. La composante militaire de la Mission compte 135 observateurs militaires et l'effectif autorisé de sa composante civile est de 237 personnes (dont 89 fonctionnaires internationaux et 148 agents locaux). Au cours de la période visée par le présent budget, il est proposé d'ajouter 38 postes au tableau d'effectifs civils (10 postes de fonctionnaire international et 28 postes d'agent local).

8. Pendant la période sur laquelle porte le budget, le principe directeur des opérations de la Mission continuera de consister à mener des patrouilles limitées. Ce concept, qui a été introduit en février 1998, n'a fait l'objet d'aucun changement structurel ou opérationnel depuis lors. La Mission poursuit ses activités dans les zones de sécurité et d'armement limité des secteurs de Zougdidi et de Gali et dans la vallée de la Kodori. Il est à espérer que la situation de sécurité lui permettra de poursuivre ses patrouilles quotidiennes et ses activités de contrôle dans toute la zone relevant de sa responsabilité.

9. Pour assurer un niveau de sécurité raisonnable aux opérations mobiles dans les zones relevant de son mandat, la Mission prévoit de poursuivre les projets de réparation et de rénovation des routes et des ponts qui relient les différents itinéraires de patrouille. Il est par ailleurs proposé d'assurer la sécurité 24 heures sur 24 à l'atelier de Gali pour les opérations de transport, qui a fait l'objet de tentatives d'effraction, et au bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Soukhoumi. Huit des postes requis à cette fin avaient été redéployés au cours de la période couverte par le budget actuel, sur la base de l'hypothèse que l'atelier de Gali aurait été transféré, ce qui ne s'est pas fait.

10. Au cours de la période visée par le projet de budget, il est également proposé de créer un Groupe des opérations aériennes au sein de la Mission et un bureau de liaison à Istanbul et d'améliorer la structure informatique de la Mission.

11. À la suite du retrait de l'avion fourni par le Gouvernement suisse et du personnel d'appui correspondant en décembre 1998 et de l'affrètement d'un avion auprès d'une entreprise commerciale, il a fallu renforcer le personnel chargé des opérations aériennes et de la sécurité. Comme ces tâches, qui avaient été confiées temporairement à des observateurs militaires, ne relevaient pas de leur champ de compétence et

les empêchaient d'exercer leurs propres fonctions, il a été décidé de créer un nouveau groupe et de charger du personnel civil de leur exécution. De plus, le fonctionnaire chargé de la sécurité aérienne de la Mission a également été chargé des opérations aériennes, et il est à craindre que la sécurité et l'efficacité des opérations aériennes n'en souffrent.

12. L'établissement d'un bureau de liaison de la MONUG à Istanbul pour faciliter les activités d'achat et le transit de passagers est envisagé depuis la création de la Mission, mais a été reporté à maintes reprises au profit d'arrangements divers conclus avec des entrepreneurs et des organismes, mais ces arrangements ne répondent plus aux besoins. Il est donc prévu de créer un petit bureau, comprenant un fonctionnaire international et un agent local, pour représenter les intérêts de la MONUG dans les transactions avec le Gouvernement et de nombreux entrepreneurs et agents, et pour assurer la protection du personnel de la Mission et lui fournir une assistance et protéger les avoirs de la Mission en transit.

13. Dans le domaine de l'informatique, il est apparu que jusqu'à une date très récente, les besoins de la Mission n'avaient pas été clairement définis. Il n'existait ni système de rapport de gestion, ni système exact de rapport sur ses avoirs. Ainsi, comme il a été souligné dans le rapport sur l'exécution du budget pour la période terminée le 30 juin 1999 (A/54/721), même les besoins en ordinateurs compatibles an 2000 avaient initialement été sous-estimés. La Mission a également eu pour pratique de reconfigurer les ordinateurs de bureau en tant que serveurs et de recourir à des stocks ultérieurs pour répondre à ses besoins. À la suite d'une évaluation approfondie de sa situation actuelle dans le domaine informatique, il est apparu que pour répondre aux besoins opérationnels en matière de transmission de données et faire en sorte que la plupart des systèmes essentiels aux missions, comme le Système de contrôle du matériel des missions, fonctionnent dans tous les secteurs, il est indispensable d'établir un réseau fiable entre les secteurs. Il est également prévu de mettre fin à l'utilisation d'ordinateurs reconfigurés en tant que serveurs et de mettre en place les moyens de secours nécessaires pour parer à toute défaillance du système.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

		Valeur	
Gouvernement	*Contribution*	*Du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001*	*Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002*
Géorgie	Néant		

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

A. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/ organisation	*Contribution*	*Valeur*	
		Du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	*Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002*
	Néant		

B. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'application de l'Accord de cessez -le-feu et de séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994. .	
Solde au 30 juin 1999	64 458
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	
Recettes	(2 443)
Dépenses	(0)
Solde au 30 juin 2000.	**62 015**
Fonds d'affectation spéciale pour les négociations visant à parvenir à un règlement global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie.	
Solde au 30 juin 1999	736 828
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	
Recettes	29 070
Dépenses	(0)
Solde au 30 juin 2000.	**765 898**

VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

14. L'effectif autorisé de la MONUG se composant uniquement d'observateurs militaires, il n'y a pas de remboursement à prévoir au titre des contingents.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthode de remboursement

15. Le gouvernement concerné a fait savoir qu'il préférait s'en tenir à l'ancienne formule en ce qui concerne les remboursements relatifs au matériel appartenant aux contingents.

B. Ressources nécessaires

1. Matériel lourd

16. Le montant prévu pour le remboursement du coût du matériel lourd (deux ambulances) s'élève à 25 200 dollars.

2. Matériel spécial

17. Le montant prévu pour le remboursement du coût du matériel médical spécial s'élève à 27 906 dollars.

3. Soutien logistique autonome

18. Aucun montant n'est prévu au titre du soutien logistique autonome dans les prévisions de dépenses pour cet exercice.

4. Facteurs applicables à la Mission

19. Aucun facteur n'a été appliqué à la MONUG.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modification du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuel	*Proposé*	*Écart net*
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	–	–	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	2	2	–
D-1	2	2	–
P-5	2	2	–
P-4	5	6	1
P-3	10	12	2
P-2/P-1	5	4	(1)
Total partiel	**27**	**29**	**2**
Services généraux (1re classe)	–	–	–
Services généraux (autres classes)	17	20	3
Total partiel	**17**	**20**	**3**
Service mobile	38	43	5
Service de sécurité	7	7	–
Total partiel	**45**	**50**	**5**
Total, personnel international	**89**	**99**	**10**

	Nombre de postes		
	Actuel	*Proposé*	*Écart net*
Personnel local	148	176	28
Administrateurs nationaux	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Total partiel	**148**	**176**	**28**
Total	**237**	**275**	**38**

20. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs présenté dans la section VIII.B du rapport du Secrétaire général en date du 4 février 2000 (A/54/735), qui représentent une augmentation nette de 38 postes (10 postes de fonctionnaire international et 28 postes d'agent local) s'établissent comme suit :

a) Quatorze postes (1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'agent des services généraux et 8 postes d'agent local) pour la Section des services généraux;

b) Un poste P-2 pour la Section des achats;

c) Un poste d'agent du Service mobile pour la Section des transports;

d) Deux postes (un poste d'agent du Service mobile et un poste d'agent local) pour la Section des transmissions;

e) Un poste d'agent des services généraux pour la Section des finances;

f) Douze postes d'agent local pour la Section de la sécurité;

g) Trois postes d'agent local pour le bureau du Représentant spécial du Secrétaire général/chef de la Mission;

h) Deux postes d'agent local pour la Section du traitement électronique des données;

i) Un poste d'agent local pour le Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme;

j) Un poste d'agent local pour le bureau du chef de l'administration (pour le bureau de liaison qu'il est proposé de créer à Istanbul).

21. En outre, les reclassements ci-après sont proposés :

a) Reclassement d'un poste de la Section des services généraux de P-3 à P-4;

b) Reclassement de deux postes de P-2 à P-3 : un dans la Section des finances et un dans la Section de la sécurité.

22. On trouvera plus loin, dans la section B, la répartition détaillée des postes par bureau. À la suite d'un examen de la situation et pour des raisons opérationnelles, il a été conclu qu'il était impossible pour le moment de transformer des postes d'agent des services généraux en Mission d'agent local. Au contraire, il est proposé de créer trois nouveaux postes d'agent des services généraux pour un assistant financier, un préposé aux voyages et un préposé à la gestion des dossiers. Compte tenu de la na-

ture des responsabilités qui s'attachent à ces postes et du fait que les agents locaux ne peuvent pas toujours se déplacer librement à l'intérieur des différents secteurs de la Mission, il est fortement recommandé que ces postes soient des postes de fonctionnaire international.

23. *Section des services généraux*. Il est proposé de créer un groupe des opérations aériennes à la Section des services généraux, et de le charger des fonctions d'appui des opérations aériennes qui étaient précédemment exercées par les observateurs militaires. L'effectif proposé est de quatre postes : 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 2 postes d'agent local.

24. Deux postes d'agent du Service mobile sont demandés pour un assistant au contrôle du matériel et un superviseur des stocks de fournitures. La création de ces deux postes a été recommandée par le Comité des commissaires aux comptes sur la base des lacunes qu'il a observées dans ces domaines.

25. Il est proposé de créer au bureau de Soukhoumi deux postes d'agent des services généraux, pour un préposé aux voyages et un préposé à la gestion des dossiers. La Mission a besoin d'un assistant international expérimenté dans le domaine des voyages qui connaisse bien les règlements et règles de l'ONU. Au cours de l'exercice 1998-1999, les fonctions correspondantes étaient partagées entre la Section des services généraux et la Section du personnel et avaient été confiées à des agents locaux dans le but de réduire le nombre de postes d'agent des services généraux à la MONUG. Cet arrangement s'est avéré inefficace et n'a pas donné de bons résultats. Il est donc recommandé de rétablir ce poste en tant que poste d'agent des services généraux recruté sur le plan international. À la suite de la suppression du Groupe de la radio en 1999, la responsabilité de la réception des messages télécopiés a été partagée entre le secrétaire du chef des services administratifs et le seul fonctionnaire du Groupe de l'enregistrement. Il a maintenant été créé un centre de messagerie, mais il est impossible pour ce fonctionnaire d'exécuter à lui seul le travail supplémentaire qui en est résulté pour le Groupe de l'enregistrement, car il doit pouvoir s'absenter pour prendre des congés ou dans d'autres situations d'urgence. Compte tenu du caractère confidentiel des dossiers, il est proposé de créer à Soukhoumi un nouveau poste d'agent des services généraux pour un assistant à la gestion des dossiers.

26. Il est proposé de créer six postes d'agent local pour quatre chauffeurs, un assistant au contrôle des mouvements et un secrétaire. Les quatre chauffeurs sont nécessaires pour conduire neuf des véhicules, trois des camions et deux des camions-citernes de la Mission entre les trois secteurs, et leur recrutement portera à sept le nombre total de chauffeurs employés par la Mission. L'assistant au contrôle des mouvements sera affecté à Gali où il s'occupera du mouvement des marchandises et du personnel, fonction actuellement exécutée par les observateurs militaires. Un nouveau poste est nécessaire pour un agent qui exercera les fonctions de secrétaire du chef de la Section des services généraux et assurera la liaison avec les autres sections.

27. *Section des achats.* Le Comité des commissaires aux comptes ayant constaté que la Section des achats manque de personnel, ce qui nuit à son travail, il a recommandé la création d'un poste de fonctionnaire chargé des achats de la classe P-2. La création de ce poste contribuerait à la mise en place d'une structure hiérarchique appropriée, qui permettrait au chef de la Section des achats d'élaborer un plan d'achat

efficace et réalisable et d'améliorer ainsi l'efficacité opérationnelle. Il est donc proposé de créer un nouveau poste de la classe P-2.

28. *Section des transmissions.* La Section des transmissions a besoin d'un poste d'agent du Service mobile et d'un poste d'agent local. Le poste d'agent du Service mobile sera utilisé pour recruter un technicien radio supplémentaire pour Zougdidi, où se trouve la base logistique de la Mission. Les installations de transmissions de la Mission au quartier général de Soukhoumi ont leur pendant à Zougdidi. Ces installations, qui comprennent des éléments très importants et très coûteux, sont réparties sur toute la zone de Zougdidi. Or à l'heure actuelle, il se trouve à Zougdidi un seul technicien radio responsable de tout ce matériel et de la supervision de trois techniciens locaux. En outre, comme Zougdidi et Soukhoumi sont situées de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, il est impossible d'aller d'une ville à l'autre quand cette ligne est fermée, et Zougdidi ne pourrait recevoir aucune aide de Soukhoumi. Il est donc essentiel de disposer de deux techniciens radio qualifiés dans cette ville.

29. Il faut qu'une permanence soit assurée au central téléphonique de Soukhoumi de 9 heures à 21 heures du lundi au vendredi et de 11 heures à 20 heures le samedi et le dimanche. À l'heure actuelle, il y a un seul standardiste, ce qui ne suffit pas, d'autant plus que la Mission n'a pas de service d'audiomessagerie. Il est donc recommandé de créer un deuxième poste pour un standardiste.

30. *Section des transports.* Le Bureau des services de contrôle interne comme le Comité des commissaires aux comptes ont recommandé la création d'un poste de superviseur des dépôts de véhicules et de pièces de rechange. L'administrateur du système de contrôle du matériel des missions souscrit à cette recommandation, car il considère la création de ce poste indispensable pour assurer la bonne gestion du matériel de transport et la formation du personnel nécessaire. Une fois ce poste d'agent du Service mobile créé, son titulaire devra également fournir des avis sur le budget de la Section des transports, déterminer le volume de pièces de rechange nécessaires et en superviser l'utilisation et s'occuper d'autres questions concernant le contrôle du matériel.

31. *Section des finances.* Un nouveau poste d'agent des services généraux est nécessaire pour assistant financier chargé de la gestion du compte d'avances temporaires à Zougdidi et d'autres tâches de caractère financier à Zougdidi et Gali, notamment des paiements à effectuer au personnel et aux fournisseurs dans ces deux secteurs.

32. *Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.* Trois postes d'agent local sont demandés pour ce bureau, deux pour des analystes de presse et un pour un nettoyeur. Les analystes de presse seront affectés à Tbilissi et Zougdidi où ils seront chargés de suivre la presse locale et internationale et de préparer des bulletins d'information quotidiens à l'intention de l'administration et du personnel. Depuis l'arrivée de l'actuel Représentant spécial, le processus de paix a été revitalisé, ce qui a suscité beaucoup d'intérêt pour les activités de la MONUG. La création de ces deux postes à plein temps renforcera les moyens de la Mission en matière de collecte des informations.

33. Compte tenu du caractère confidentiel des documents qui se trouvent dans le Bureau du Représentant spécial et des problèmes qui se posent en matière de sécurité, on a jugé que le nettoyage de ce bureau devrait être assuré par du personnel de

l'ONU plutôt que par un agent contractuel recruté par un entrepreneur extérieur. De la sorte, le personnel serait également remplacé moins souvent. Il est donc proposé de créer un poste d'agent local à cette fin.

34. *Bureau de la promotion de la défense des droits de l'homme*. Ce bureau dispose dans la ville de locaux où un administrateur recruté sur le plan international travaille à temps partiel tous les jours. Il doit rester ouvert à la population locale afin que les rendez-vous puissent être fixés de manière méthodique, et une aide est nécessaire pour la traduction en russe de documents rédigés en abkhaze. Il est donc proposé de créer un poste d'agent local pour un réceptionniste à plein temps.

35. *Bureau du chef de l'Administration*. Comme il est indiqué plus haut au paragraphe 10, la Mission a besoin d'un bureau de liaison à Istanbul, auquel serait affecté un poste existant d'agent du Service mobile. La création d'un poste d'agent local est également demandée pour assurer la coordination des activités avec les entrepreneurs et organismes à Istanbul, faciliter les achats et le transport de marchandises et aider le personnel en transit. Le titulaire de ce poste pourrait également assurer la traduction entre le turc et l'anglais.

36. *Section de la sécurité*. Douze postes d'agent local doivent être créés pour des gardes. Au cours de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, 43 des postes d'agent local de la Mission étaient destinés à des gardes. Pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, on a estimé qu'en raison du transfert prévu de l'atelier de Gali, les gardes qui y étaient affectés ne seraient plus nécessaires et on a redéployé les postes correspondants pour répondre à d'autres besoins de la Mission. L'atelier n'a cependant pas été transféré et, en fait, à la suite de tentatives récentes d'effraction, il est devenu encore plus important d'y renforcer la sécurité, compte tenu du coût du matériel qui s'y trouve. Le rétablissement des huit postes précédemment redéployés est donc demandé pour assurer la sécurité 24 heures sur 24. En outre, quatre postes sont demandés pour des gardes locaux au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Zoukhoumi.

37. *Reclassement de poste – chef de la Section des services généraux (P-3)*. Le tableau d'effectifs de la MONUG ne compte ni poste de chef des Services d'appui intégré ni poste de chef de la Section logistique. Le chef de la Section des services généraux est responsable de la gestion et de l'efficacité opérationnelles des groupes ci-après : réception et inspection, gestion des fournitures et du matériel, contrôle du matériel et des stocks, contrôle des mouvements dans quatre endroits, voyages, logements, demandes de remboursement, gestion des dossiers, valise diplomatique, enregistrement et archives. Il serait également responsable du groupe des opérations aériennes dont la création est proposée dans le présent rapport. Si les propositions qui figurent dans ce rapport sont approuvées, 14 postes (6 postes de fonctionnaire international et 8 postes d'agent local) seraient ajoutés au tableau d'effectifs de la Section des services généraux au cours de la période sur laquelle porte le présent budget.

38. Compte tenu de l'augmentation des effectifs à superviser et des responsabilités accrues qui en découlent, il est recommandé de reclasser de P-3 à P-4 le poste du chef de la Section.

39. *Reclassement de poste – fonctionnaire des finances (P-2)*. La classe actuelle du poste de fonctionnaire des finances (P-2) ne correspond pas aux responsabilités qui incombent à son titulaire. En tant que chef du Groupe de la comptabilité, celui-ci est

chargé des comptes de la Mission et supervise les opérations financières des quatre bureaux de secteur. Il exerce également les fonctions d'adjoint du chef de la Section des finances, qu'il remplace durant ses absences. En outre, le budget de la MONUG a pratiquement doublé au cours des deux derniers exercices, ce qui a accru le niveau des responsabilités. Il est donc recommandé de reclasser ce poste de P-2 à P-3.

40. *Reclassement de poste – chef de la Section de la sécurité (P-2).* Avec 58 postes, la section de la sécurité est la section de la Mission qui compte actuellement le plus grand nombre de fonctionnaires. La plus grande partie de ces postes ont été ajoutés à son tableau d'effectifs au cours de l'exercice 1998-1999, quand le Secrétaire général, avec l'approbation du Conseil de sécurité, a cherché à accroître la protection du personnel et des avoirs de la Mission. En outre, le présent rapport contient une proposition visant à créer 12 postes d'agent local pour la Section. Par ailleurs, la Mission opère dans un environnement très instable depuis des années et, à la suite d'un certain nombre d'incidents en matière de sécurité, se trouve actuellement dans la phase d'alerte 4. Ceci a considérablement accru la complexité de la tâche consistant à coordonner tous les arrangements relatifs à la sécurité dans quatre endroits de la zone de la Mission pour assurer au mieux la sécurité du personnel et des avoirs de la Mission. Il est donc recommandé de reclasser le poste du chef de la Section de P-2 à P-3.

B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et catégories apparentées*								
											Agents des services généraux							
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2/P-1*	**Total**	*Service mobile*	*1re classe*	*Autres classes*	*Service de sécurité*	**Total**	*Personnel local*	*Administrateurs locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total général**
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission																		
Effectifs actuels	–	1	1	–	–	2	–	–	**4**	–	–	2	2	**4**	4	–	–	**12**
Effectifs proposés	–	1	1	–	–	2	–	–	**4**	–	–	2	2	**4**	7	–	–	**15**
Bureau du chef du Groupe d'observateurs militaires																		
Effectifs actuels	–	–	1	–	–	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	28	–	–	**30**
Effectifs proposés	–	–	1	–	–	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	28	–	–	**30**
Bureau des affaires politiques et civiles																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	1	–	5	–	**7**	–	–	2	–	**2**	–	–	–	**9**
Effectifs proposés	–	–	–	1	1	–	5	–	**7**	–	–	2	–	**2**	–	–	–	**9**
Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	1	**2**	–	–	–	–	**–**	1	–	–	**3**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	1	**2**	–	–	–	–	**–**	2	–	–	**4**
Administration et gestion																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	3	5	4	**13**	38	–	12	5	**55**	115	–	–	**183**
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	4	7	3	**15**	43	–	15	5	**63**	139	–	–	**217**
Total																		
Effectifs actuels	–	1	2	2	2	5	10	5	**27**	38	–	17	7	**62**	148	–	–	**237**
Effectifs proposés	–	1	2	2	2	6	12	4	**29**	43	–	20	7	**70**	176	–	–	**275**

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1999 -30 juin 2000	*1er juillet 2000 -30 juin 2001*	*1er juillet 2001-30 juin 2002*	
Catégorie de dépenses	*Dépenses*[a]	*Montant réparti*[b, c]	*Total prévisions* (montant estimatif)	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	3 578,6	4 770,1	3 747,0	–
2. Contingents	14,8	–	15,1	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	227,9	53,1	53,1	–
b) Soutien logistique autonome	–	–	–	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40,0	40,0	40,0	–
Total, rubrique 3	**267,9**	**93,1**	**93,1**	**–**
Total, catégorie I	**3 861,3**	**4 863,2**	**3 855,2**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	9 760,3	12 785,4	13 352,7	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total, catégorie II	**9 760,3**	**12 785,4**	**13 352,7**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 061,3	1 072,5	992,6	240,6
2. Remise en état des infrastructures	166,8	200,0	459,0	459,0
3. Transports	2 817,4	3 398,4	1 025,5	33,9
4. Opérations aériennes	2 180,6	2 437,7	2 761,5	–
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	779,5	771,1	758,9	220,9
7. Matériel divers	429,2	482,7	980,5	854,5
8. Fournitures et services	517,7	577,1	777,8	–
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	(1) 1er juillet 1999 -30 juin 2000 Dépenses[a]	(2) 1er juillet 2000 -30 juin 2001 Montant réparti[b, c]	(3) 1er juillet 2001-30 juin 2002 Total prévisions (montant estimatif)	(4) 1er juillet 2001-30 juin 2002 Dépenses non renouvelables (montant estimatif)
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	281,4	230,0	230,0	–
Total partiel, rubrique 9	**281,4**	**230,0**	**230,0**	**–**
Total, catégorie III	**8 233,9**	**9 169,5**	**7 985,8**	**1 808,3**
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	0,7	20,0	5,0	–
3. Programmes de formation	29,5	53,0	184,0	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**30,2**	**73,0**	**189,0**	**–**
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	1 274,2	1 508,7	1 611,9	–
Montant brut, catégories I à VII	23 159,9	28 399,8	26 994,6	1 808,3
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 274,2)	(1 508,7)	(1 611,9)	–
Montant net, catégories I à VIII	21 885,7	26 891,1	25 382,7	1 808,3
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–	–
Total	**23 159,9**	**28 399,8**	**26 994,6**	**1 808,3**

[a] Comme indiqué à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/55/682). Non compris les montants de 1 541 759 dollars des États-Unis pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de 302 320 dollars des États-Unis pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

[b] Résolution 54/271 de l'Assemblée générale, en date du 15 juin 2000.

[c] Non compris les montants de 1 425 532 dollars des États-Unis pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de 222 865 dollars des États-Unis pour le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition du montant brut des dépenses par grande catégorie[a, b]

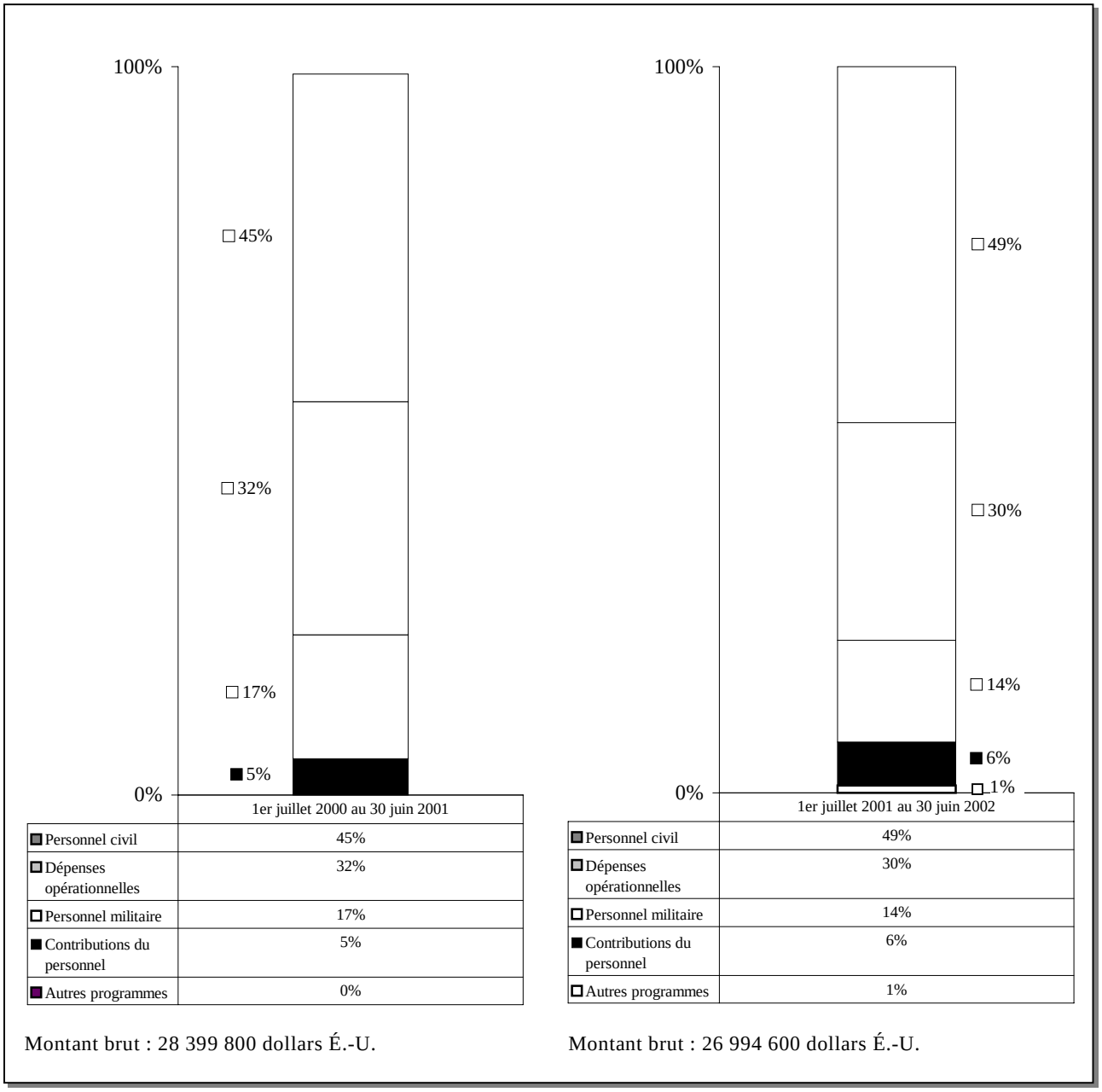

[a] Les sommes consacrées aux « Autres programmes » représentent moins de 1 % du montant total des ressources.

[b] Les chiffres étant arrondis, il se peut que le total ne soit pas égal à 100 %.

C. Renseignements complémentaires

1. Le projet de budget pour l'exercice financier 2001-2002 a été établi sur la base de l'effectif de 135 observateurs militaires approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 937 (1994) du 21 juillet 1994, et tient compte d'un taux de vacance de postes de 15 %. Les chiffres concernant les observateurs militaires ont été calculés compte tenu des frais de voyage au titre de la relève après la période normale de service. Les prévisions de dépenses concernant le personnel international ont été calculées en supposant un taux de vacance de postes de 10 %. Les émoluments du personnel engagé pour des périodes de durée limitée (série 300 du Règlement du personnel) ont été calculés sur la base du nouveau barème des traitements qui est entré en vigueur le 1er juillet 2000. On a estimé que 55 % du personnel de la catégorie des administrateurs et du Service mobile, engagé spécialement pour la Mission, n'a pas droit à une indemnité de poste. En calculant les dépenses afférentes au personnel local, on a également supposé que le taux de vacance de postes serait de 5 %.

Personnel militaire

Montant réparti : 4 863 200 dollars; dépenses prévues : 3 855 200 dollars; écart : (1 008 000 dollars)

2. La diminution de 1 008 000 dollars à cette rubrique représente la différence entre la réduction des dépenses afférentes aux observateurs militaires (1 023 100 dollars) et l'augmentation des ressources nécessaires pour les contingents (15 100 dollars).

Observateurs militaires

3. La variation à cette rubrique s'explique par le fait que les crédits nécessaires ont été calculés en appliquant un taux de vacance de postes de 15 % à l'effectif autorisé de 135 observateurs militaires, compte tenu du fait qu'au cours des trois exercices précédents, le nombre moyen d'observateurs effectivement déployés était de 102.

Contingents

4. Des ressources ont été prévues pour constituer de nouveaux stocks de rations d'urgence

Personnel civil

Montant réparti : 12 785 400 dollars; dépenses prévues :13 352 700 dollars; écart : 567 300 dollars

5. L'augmentation de 567 300 dollars à cette rubrique s'explique par l'augmentation des dépenses au titre du personnel international et du personnel local.

Personnel international et personnel local

6. Le montant indiqué prévu doit permettre de couvrir les dépenses afférentes à un effectif total de 99 fonctionnaires internationaux et de 176 agents locaux, compte tenu du reclassement de trois postes d'administrateur et de la création de 38 postes nouveaux (10 postes de fonctionnaire international et 28 postes d'agent local). Les

dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international sont calculées sur la base des taux standard à New York, pour 59 fonctionnaires. Pour calculer les émoluments de 40 fonctionnaires recrutés sur le plan international sur la base de contrats de durée limitée, on a tenu compte du nouveau barème des traitements qui est entré en vigueur le 1er juillet 2000. On estime que 55 % des administrateurs et des agents du Service mobile sont engagés spécialement pour la Mission. Les traitements des agents locaux tiennent compte du barème révisé applicable à la zone de la mission qui a pris effet le 1er avril 2000, et pour un agent, du barème applicable à Istanbul. Les montants prévus au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et de l'indemnité de subsistance (missions) du personnel international ont été calculés en supposant un taux de vacance de postes de 10 %. Le montant prévu pour l'indemnité de subsistance (missions) tient également compte du fait que le taux révisé pour l'ensemble de la zone de la Mission a baissé mais que le taux appliqué pour huit fonctionnaires à Tbilissi est plus élevé.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 9 169 500 dollars; dépenses prévues : 7 985 800 dollars; écart : (1 183 700) dollars

7. Le montant prévu de 7 985 800 dollars comprend des dépenses non renouvelables s'élevant à 1 808 300 dollars (voir détails à l'annexe II.C).

8. La diminution de 1 183 700 dollars prévue à cette rubrique s'explique par une réduction de 2 465 000 dollars des dépenses prévues pour les locaux (79 900 dollars), les transports (2 372 900 dollars) et les transmissions (12 200 dollars), contrebalancée par une augmentation de 1 281 300 dollars pour la remise en état des infrastructures (259 000 dollars), les opérations aériennes (323 800 dollars), le matériel divers (497 800 dollars) et les fournitures et services (200 700 dollars).

Locaux/hébergement

9. Des ressources sont prévues pour couvrir le coût de la location de locaux, des dépenses non renouvelables à la rubrique Aménagement et rénovation des locaux (voir annexe II.C), ainsi que le coût des fournitures et services d'entretien et des services collectifs de distribution. La baisse des ressources nécessaires tient à la réduction de l'ampleur des projets de rénovation prévus.

Remise en état des infrastructures

10. Il est prévu de réparer des tronçons de plusieurs routes et des ponts dans toute la zone de la Mission, afin de faciliter le déplacement des observateurs militaires en patrouille (voir détails à l'annexe II.C).

Transports

11. Le montant prévu comprend une dépense non renouvelable de 33 900 dollars pour l'achat de deux véhicules. Des ressources sont également prévues aux rubriques Pièces de rechange, réparations et entretien ; Carburant et lubrifiants; et Assurance (véhicules).

12. La baisse des dépenses prévues à cette rubrique s'explique par la réduction des ressources nécessaires pour l'achat de véhicules et pour les pièces de rechange. À la suite de la mise hors service d'un certain nombre de véhicules, le parc automobile

au cours de la période considérée comprendra 179 véhicules appartenant à l'ONU, contre 204 au cours de la période actuelle. Le montant prévu tient compte également de l'augmentation du coût du carburant.

Opérations aériennes

13. L'augmentation de 323 800 dollars des dépenses prévues à cette rubrique s'explique par les changements apportés au contrat relatif à l'avion affrété par la Mission et par l'augmentation du coût du carburant, qui est passé de 0,20 à 0,39 dollars le litre.

Matériel divers

14. Les montants prévus à cette rubrique doivent permettre de couvrir des dépenses non renouvelables d'un montant de 854 500 dollars (voir détails à l'annexe II.C). Des ressources sont prévues pour acheter du mobilier de bureau, du matériel de bureau, du matériel informatique et du matériel divers et couvrir le coût des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien du matériel divers. La MONUG continue à remplacer le mobilier et le matériel de bureau obsolètes et à acheter le matériel pour le personnel supplémentaire demandé dans le présent rapport. Les dépenses supplémentaires prévues au titre du matériel informatique doivent permettre d'acheter des serveurs, des commutateurs et des éléments divers, et de remplacer les ordinateurs, dont la plupart ont été transférés de missions achevées et qui sont maintenant obsolètes ou usés. Il a également été tenu compte de la nécessité de renforcer la capacité du réseau de transmission de données et de mettre en place des moyens de secours pour parer à toute défaillance majeure du système ainsi que des besoins du personnel supplémentaire demandé dans le présent rapport.

15. Les montants prévus au titre du matériel divers doivent permettre d'acheter du matériel de lutte contre l'incendie et du matériel pour la sécurité. Des ressources ont été prévues à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien suite à la décision prise par la MONUG d'accroître ses stocks en raison des difficultés qu'elle éprouve à trouver des fournisseurs de services dans sa zone d'opérations.

Fournitures et services

16. L'augmentation à cette rubrique se rapporte principalement aux services contractuels de nettoyage et d'enlèvement des ordures, et aux articles de papeterie et fournitures médicales nécessaires en raison de l'augmentation proposée des effectifs.

Autres programmes

Montant réparti : 73 000 dollars; dépenses prévues : 189 000 dollars; écart : 116 000 dollars

17. L'augmentation à cette rubrique s'explique par une augmentation de 131 000 dollars au titre de la formation, compensée par une diminution de 15 000 dollars au titre des programmes d'information.

Programmes d'information

18. Les ressources précédemment demandées pour des services contractuels à cette rubrique ne devraient plus être nécessaires dans la mesure où les activités considé-

rées seront intégrées aux tâches des analystes des médias pour lesquels deux postes sont demandés.

Programmes de formation

19. De nouveaux programmes doivent être organisés dans des domaines comme la sécurité aérienne, les opérations aériennes et la manutention de marchandises dangereuses.

Contributions du personnel

Montant réparti : 1 508 700 dollars; dépenses prévues : 1 611 900 dollars; écart : 103 200 dollars

20. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entres les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Il a été calculé en supposant un taux de vacance de postes de 10 % pour les fonctionnaires internationaux et de 5 % pour les agents locaux.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (1 508 700 dollars); dépenses prévues :(1 611 900 dollars); écart : (103 200 dollars)

21. Le montant correspondant aux contributions du personnel (catégorie VII du budget) a été inscrit ici en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leurs quotes-parts dans le budget de la MONUG.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Prévisions de dépenses: Coût mensuel	Prévisions de dépenses: Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
1. Indemnité de subsistance (missions)							
a) Tbilissi							
Les 30 premiers jours	150		[a]	150			Taux en vigueur depuis le 1er juillet 1996.
Au-delà de 30 jours	129		[a]	95			Taux en vigueur depuis le 31 janvier 2001.
b) Autres lieux							
Les 30 premiers jours	85		[a]	85			Taux en vigueur depuis le 16 décembre 1994.
Au-delà de 30 jours	85		[a]	70			Taux en vigueur depuis le 31 janvier 2001.
c) Indemnité de déplacement dans la zone de la Mission							
Observateurs militaires	3 000		[a]		3 000		
2. Frais de voyage							
Observateurs militaires	1 700		[a]	1 700			Coût moyen d'un aller simple.
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	135	115					Compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 15 % à l'effectif autorisé, à savoir 135 observateurs militaires.
4. Indemnité d'habillement et d'équipement							
Observateurs militaires	200		200			200	
5. Rations							
Rations collectives	–		11	10			Pour 85 % des observateurs militaires et 100 % du personnel international pendant sept jours.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
6. Matériel appartenant aux contingents							
Matériel lourd	25 200		[a]			25 200	
Matériel spécial	27 906					27 906	
7. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40 000		40 000			40 000	Chiffre calculé sur la base de 1 % de l'effectif moyen d'observateurs militaires.
8. Personnel civil							
Personnel international	80	89					Compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 10 % à l'effectif proposé (99 postes).
Personnel local	141	166					Compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 5 % à l'effectif proposé (175 postes).
Personnel local (Turquie)	–	1					Poste proposé pour le bureau d'Istanbul.
9. Personnel local							
a) Géorgie/Abkhazie							
Traitements nets	5 907		[a]			7 494	Sur la base du nouveau barème des traitements entré en vigueur le 1er avril 2000.
Dépenses communes de personnel	2 144		[a]			2 709	Soit 1 462 dollars au titre de la pension, 278 dollars au titre de l'assurance médicale et 969 dollars au titre de l'indemnité de fonction.
Contributions du personnel	1 386		[a]			1 758	Sur la base du nouveau barème des traitements entré en vigueur le 1er avril 2000.
Indemnité spéciale	420		[a]			–	Pas de crédit requis.
b) Turquie							
Traitements nets	–		[a]			17 008	Sur la base du barème actuel des traitements du PNUD à Istanbul.
Dépenses communes de personnel	–		[a]			8 723	Soit 3 406 dollars au titre de la pension, 503 dollars au titre de l'assurance médicale et 4 814 dollars au titre du recrutement, de l'indemnité pour charges de famille et de la prime de connaissances linguistiques.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Contributions du personnel	–		[a]			4 592	
10. Personnel temporaire	–		[a]			32 832	Huit hommes à tout faire pendant neuf mois, à raison de 456 dollars par personne par mois.
11. Prime de risque							
Personnel international	1 000		[a]		1 000		Taux en vigueur au 1er juin 1998.
Personnel local	1 181		20 % du traitement net			1 499	Chiffre calculé sur la base de 20 % du traitement net.
12. Consultants	8 000		[a]			–	Pas de crédit requis.
13. Heures supplémentaires	18 000		[a]			15 000	Chiffres révisés en fonction de l'expérience.
14. Autres frais de voyage							
Voyages du Chef de la Mission	42 000		[a]			48 900	Y compris les frais de voyage de l'Assistant spécial.
Voyages du Chef de l'Administration à New York	6 500		[a]			8 000	Deux voyages aller retour.
Spécialiste des droits de l'homme	–		[a]			4 000	Deux voyages aller retour à Genève.
Voyages dans la zone de la Mission	62 000		[a]			114 100	Chiffres calculés sur la base de l'expérience et compte tenu des voyages effectués aux fins des achats.
Voyages de fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix :	25 100		[a]				
Spécialiste des questions politiques/militaires						6 834	Deux voyages aller retour.
Spécialiste des questions administratives						6 834	Idem.
Spécialiste des questions logistiques						6 834	Idem.
Spécialiste des opérations aériennes	5 700		[a]			3 417	Un voyage aller retour

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Bureau des services de contrôle interne	18 400		[a]			18 400	
Équipe médicale	5 700		[a]			–	
15. Location de locaux							
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Soukhoumi	2 500		[a]		3 000		Augmentation de 20 % du loyer.
Quartier général du personnel civil à Soukhoumi	13 580		[a]		13 880		Deux bureaux supplémentaires.
Bureau de la promotion et de la défense des droits de l'homme	275		[a]		300		Y compris l'espace nécessaire pour un groupe électrogène.
Bureau de Tbilissi	4 500		[a]		5 000		Augmentation de 11 % du loyer.
Bureau d'Istanbul	–		[a]		3 000		Établissement d'un bureau pour faciliter les opérations de contrôle des mouvements.
Bureau d'Adler	200		[a]		400		Augmentation due à l'emplacement du bureau (zone de Sochi).
Bureau de secteur de Gali	600		[a]		600		
Quartier général de Gali	3 000		[a]		3 000		
Base de soutien logistique de Zougdidi	4 165		[a]		4 500		Augmentation de 8 % du loyer.
Agrandissement de la base de soutien logistique de Zougdidi	–		[a]		1 000		Pour accroître l'aire de stationnement de véhicules.
Atelier de Gali (transports)	300		[a]		360		
Base de l'équipe d'observateurs de Dzhvari	150		[a]		180		Le coût de la location des bases des équipes, des sites de répéteurs et du poste d'observation tient compte d'une augmentation de loyer de 20 %.
Base de l'équipe d'observateurs de Karkhati	200		[a]		240		
Base de l'équipe d'observateurs de Zemo Bargebi	100		[a]		120		
Base de l'équipe d'observateurs d'Inguriges	100		[a]		120		

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Site du répéteur de Pitsounda	150		[a]		180		
Site du répéteur de Gali	150		[a]		180		
Site du répéteur d'Ochamchira	150		[a]		180		
Site du répéteur de Zougdidi	150		[a]		180		
Site du répéteur d'Abanagdara	200		[a]		240		
Site du répéteur de Kodori	–		[a]		400		Nouvel emplacement.
Site du répéteur de Senaki	–		[a]		240		Idem.
Site du répéteur de Soukhoumi	300		[a]		300		
Site du répéteur de Twarchelli	150		[a]		–		Fermé en juillet 2000.
Site du répéteur de Gudauta	150		[a]		–		Idem.
Poste d'observation de Kodori	500		[a]		600		
Tour de télévision de Soukhoumi	150		[a]		200		
Local pour le matériel de radio et de télévision de Zougdidi	–		[a]		150		Nouveau.
Poste de police de Dranda	150		[a]		180		
Tour de l'émetteur-récepteur hyperfréquences	150		[a]		–		Fermé en juin 2000.
16. Fournitures d'entretien	3 200		10 % du loyer		3 873		Lié au changement du montant du loyer.
17. Services d'entretien	3 200		10 % du loyer		3 873		Idem.
18. Services collectifs de distribution							
Électricité	608		[a]		3 100		Compte tenu de l'augmentation des besoins des bureaux de Gali et de Zougdidi.
Eau	342		[a]		410		

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Gaz et mazout	8,33		[a]		10		
Carburant pour groupes électrogènes	8 575		[a]		10 000		Augmentation de la consommation et augmentation de 0,5 dollar le litre du prix du diesel.
Assainissement	92		[a]		110		
Kérosène	625		[a]		750		
Huile pour moteur de groupe électrogène	1 542		[a]		1 850		Ajustement effectué sur la base de l'expérience.
19. Véhicules							
a) Appartenant à l'ONU							
Véhicules militaires	38	38					Un certain nombre de véhicules ayant été mis hors service, le parc automobile compte désormais 179 véhicules appartenant à l'ONU.
Véhicules civils	148	126					
Ambulances	4	6					
Remorques	14	9					
b) Appartenant aux contingents							
Véhicules militaires	2	2					Deux ambulances seront mises hors service et remplacées.
c) Véhicules loués	–	–					
20. Pièces de rechange, réparations et entretien (véhicules)							
Véhicules militaires	500		500		500		
Véhicules neufs	100		100		100		
Véhicules usagés	350		350/500		350		
Remorques	80		80		80		
Véhicules excédentaires	–		–			10 000	Coût de la remise en état de deux véhicules restitués à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.
21. Carburant							
Véhicules civils	0,80		[a]	2,05			Sur la base de 250 litres par mois par véhicule, à raison de 0,25 dollar le litre.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Véhicules militaires	1,97		[a]	2,46			Sur la base de 300 litres par mois par véhicule, à raison de 0,25 dollar le litre.
22. Lubrifiants (véhicules)	10 % du coût du carburant		10 % du coût du carburant	10 % du coût du carburant			
23. Assurance (véhicules)							
Véhicules civils	200		575			200	
Véhicules militaires	350		575			350	
Ambulances	200		575			200	
24. Hélicoptères							
M18	2	2					
25. Heures de vol par mois							
Hélicoptère No 1	35	30					
Hélicoptère No 2	35	32,5					
26. Heures de vol supplémentaires par mois (par hélicoptère)							
M18	25	25		25			
27. Location : heures de vol comprises dans le forfait							
Hélicoptère No 1	38 134		48 000		37 333		1 244,43 dollars l'heure, à raison de 30 heures par mois.
Hélicoptère No 2	38 134		52 000		37 448		1 152,25 dollars l'heure, à raison de 32,5 heures par mois.
28. Location : heures de vol hors forfait							
Hélicoptère No 1	1 250		[a]		–		Pas de supplément.
Hélicoptère No 2	1 250		[a]		–		
29. Carburant (hélicoptères)							
Hélicoptère No 1	8 400		16 319		15 015		700 litres l'heure, à 0,39 dollar le litre, pour 55 heures.
Hélicoptère No 2	8 400		17 060		15 697		700 litres l'heure, à 0,39 dollar le litre, pour 57,50 heures.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
30. Lubrifiants (hélicoptères)							
Hélicoptère No 1	10 % du coût du carburant		10 % du coût du carburant	10 % du coût du carburant			
Hélicoptère No 2							
31. Déploiement/retrait							
Hélicoptère No 1	60 000		35 000			54 000	Modification des dispositions du contrat.
Hélicoptère No 2	31 500		35 000			11 000	Déploiement uniquement.
32. Peinture							
Hélicoptère No 1	10 000		10 000			10 000	Modification des dispositions du contrat.
Hélicoptère No 2	5 000		10 000			5 000	
33. Assurance (par hélicoptère)							
M18	4 000		[a]			4 000	Aux taux courants.
34. Avions							
AN-26	1	1					
35. Heures de vol par mois							
AN-26	85	50					
36. Location : heures de vol comprises dans le forfait							
AN-26	15 000		35 000		30 100		602 dollars l'heure, à raison de 50 heures par mois.
37. Location : heures de vol hors forfait							
AN-26	7 525		[a]				Pas de frais supplémentaires pour 35 heures de plus par mois.
38. Carburant (avions)							
AN-26	25 500		32 895		40 800		1 200 litres l'heure, à 0,40 dollars le litre, pour 85 heures.
39. Lubrifiants (avions)							
AN-26	10 % du coût du carburant		10 % du coût du carburant		10 % du coût du carburant		
40. Déploiement/retrait	20 000		20 000			21 000	Conformément au contrat en vigueur.
41. Peinture	5 000		10 000			5 000	Idem.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
42. Assurance (avions)							
AN-26	4 000		[a]			4 000	
43. Autres dépenses au titre des opérations aériennes							
a) Hélicoptères							
Indemnité du subsistance des équipages	–		[a]		3 000		Par hélicoptère.
Manutention au sol	3 140		1 500		4 820		
Services de contrôle de la circulation aérienne	1 680		[a]		4 820		
b) Avions							
Indemnité de subsistance des équipages	18 060		[a]		3 000		En dehors de la zone de la Mission.
Manutention au sol	16 723		1 500		16 723		
Services de contrôle de la circulation aérienne	50 000		[a]			30 000	Services de navigation aérienne d'EUROCONTROL.
44. Transmissions : pièces de rechange et fournitures			[a]				Ajustements effectués sur la base de l'expérience.
Batteries, 12 volts, pour alimentation de secours	12 000					–	
Batteries, 12 volts, pour station fixe	–					10 000	
Chargeurs de batterie	3 000					2 000	
Batteries pour walkies-talkies	10 000					5 000	
Antennes mobiles	6 000					5 000	
Panneaux, pièces et modules pour émetteurs-récepteurs	40 000					15 000	
Pièces de rechange pour standard téléphonique	20 000					–	
Instruments téléphoniques	3 000					3 000	
Connecteurs, boîtes, prises-test	6 000					2 000	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Câbles pour usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments	7 000					7 000	
Câbles de transmission, adapteurs	6 000					–	
Pièces de rechange pour téléphones ruraux	10 000					–	
Réparation en usine de modems et modules de satellite	8 000					9 000	
Panneaux de remplacement pour systèmes à hyperfréquences	3 000					20 000	
Pièces de rechange et modules multiples	10 000					15 000	
Antennes colinéaires pour station/répéteur	5 000					3 000	
Goussets de fixation d'antenne VHF	1 000					2 000	
Pièces de rechange et matériel de montage et de réglage	5 000					4 000	
Réparation et pièces de rechange pour matériel de télécopie	12 000					–	
Pièces de rechange pour liaisons numériques hyperfréquences	10 000					–	
Pièces pour batteries, microphones, écouteurs, panneaux, matériel et modules	–					3 000	
Boîtes Krone, protection de circuits à semi-conducteurs	–					3 000	
Panneaux, modules, adapteurs et matériel de satellite	–					25 000	
Guides d'ondes de transmission, connecteurs	–					15 000	
Câbles coaxiaux, commutateurs	–					10 000	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Pièces de rechange pour matériel vidéo et audio	–					8 000	
Pièces de rechange pour matériel non standard	–					10 000	
45. Communications par réseaux commerciaux							
Répondeur à faisceau à ouverture large	12 290		[a]		17 667		Augmentation du coût de la location du répondeur.
Coût de la location de lignes, Base de Brindisi à Genève	812		[a]		–		Imputé à la rubrique Traitement électronique de l'information.
INMARSAT - A	1 000		[a]		–		Pas de crédit requis.
INMARSAT - M	1 000		[a]		–		Idem.
Système de positionnement universel	4 000		[a]		–		Idem.
Standard téléphonique à New York	3 667		[a]		4 167		Télécopie/appels téléphoniques passant par la ligne de jonction de New York.
Réseau téléphonique Intersat	3 667		[a]				Pas de crédit requis.
Coût des appels (téléphones cellulaires)	2 000		[a]		6 667		Comprend le coût de la ligne locale, de l'Internet et des services du Système mondial de communications mobiles (GSM) fournis localement au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Tbilissi.
Affranchissement	333		[a]		417		Chiffre ajusté sur la base de l'expérience.
Valise diplomatique	1 000		[a]		1 250		Idem.
Système Iridium de téléphonie cellulaire mondiale	1 000		[a]		–		Pas de crédit requis.
Frais d'accès à Internet par la Base de Brindisi	500		[a]		–		Inclus dans le coût de la ligne louée.
46. Matériel divers : pièces de rechange, réparations et entretien							
Matériel informatique	–				1 800		Coût omis lors de l'exercice précédent.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Matériel de bureau	1 500		[a]		2 500		Chiffre ajusté sur la base de l'expérience.
Matériel de réfrigération	1 500		[a]		1 500		
Groupes électrogènes	4 167		[a]		5 000		Usage accru et âge des groupes électrogènes.
Matériel de télévision/vidéo	250		[a]		–		Coût prévu à la rubrique Matériel de transmissions.
47. Vérification des comptes							
Vérification externe	74 100		[a]			67 800	Comité des commissaires aux comptes.
48. Services contractuels							
Nettoyage	–		[a]			48 000	Chiffres calculés sur la base de huit nettoyeurs, à raison de 500 dollars par personne par mois.
Transports	3 000		[a]			7 200	Frais de taxi pour le personnel local en service de nuit à Soukhoumi et Zougdidi.
Enlèvement des ordures	500		[a]		1 000		Bureaux de Soukhoumi, Zougdidi et Gali.
49. Services informatiques			[a]				
Lignes louées et accès à Internet	812				1 083		Y compris les frais d'accès à Internet par la Base de Brindisi.
Système SUN	7 500					7 500	
Système Réalité	7 500					1 500	
Lotus Notes	18 170					–	Coût inclus dans le coût du logiciel.
Serveur ARC	5 290					8 000	Augmentation du nombre de serveurs.
50. Services de sécurité							
Contrat de louage de services	43 300		[a]			43 300	Protection des personnalités pendant les consultations.
51. Services et traitements médicaux	11,97		1-50		2,44		Chiffre ajusté sur la base de l'expérience.
52. Demandes d'indemnisation et règlements	1		1		1		
53. Dépenses de représentation	5 800		[a]			5 800	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
54. Autres services divers							
Frais bancaires	70 000		[a]			75 000	
Frais de visas et de passeports	5 000		[a]			5 000	
Autres services	–		[a]			20 000	Messagerie, imprimerie, tests du sol et de l'eau.
55. Papeterie et fournitures de bureau	15		15		35		Y compris les fournitures informatiques.
56. Fournitures médicales	28		28		28		
57. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	5		10		5		
58. Abonnements	525		500		625		Périodiques, journaux, revues professionnelles, etc.
59. Fournitures électriques	20 000		[a]			25 000	Augmentation liée à l'agrandissement des locaux à Gali et Zougdidi.
60. Uniformes, drapeaux et autocollants	42 500					64 100	Uniformes et gilets pare-balles pour le personnel international et le personnel de sécurité local.
61. Fournitures pour la défense des périmètres	3 000					3 000	Fil de fer barbelé, barbelé à boudin et sacs de sable.
62. Cartes opérationnelles	24		24	24			
63. Intendance et magasins	1,75		17		1,83		Articles divers (clous, marteaux, cadenas, peinture et torches pour le personnel de sécurité).
64. Programmes d'information							
Fournitures et accessoires	2 000		[a]			2 000	
Services contractuels	15 000		[a]			–	Les besoins de la Mission seront couverts par les changements proposés en ce qui concerne le personnel local.
Dépenses de production	3 000		[a]			3 000	

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
65. Programmes de formation							
Transmissions	12 000		[a]			33 300	Cinq cours de deux semaines – frais de formation : 15 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 15 300 dollars; formation locale : 3 000 dollars.
Comptabilité	10 000		[a]			18 180	Trois cours : SIG, Sun, Progen – frais de formation : 9 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 9 180 dollars.
Informatique	15 000		[a]			33 300	Cinq cours de deux semaines – frais de formation : 15 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 15 300 dollars formation locale : 3 000 dollars.
Personnel	–					15 120	Deux cours – frais de formation : 6 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 6 120 dollars; formation locale : 3 000 dollars.
Transports	10 000		[a]			18 180	Trois cours destinés à des techniciens – frais de formation : 9 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 9 180 dollars.
Sécurité	–					9 120	Systèmes d'alarme/mesures de sécurité physiques, gestion de la sécurité – frais de formation : 3 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 6 120 dollars.
Génie	–					6 060	Un cours : Autocad et Système de contrôle du matériel des missions– frais de formation : 3 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 3 060 dollars.

Description	Prévisions précédentes	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(En dollars des États-Unis)				
Services généraux	–					50 770	Manutention des marchandises dangereuses – frais de formation : 3 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 12 240 dollars. Gestion des stocks – frais de formation : 3 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 6 120 dollars. Chef de la Section des services généraux – formation à New York : 3 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance : 6 770 dollars. Sécurité aérienne et opérations aériennes – frais de formation : 6 000 dollars; frais de voyage et indemnité de subsistance (Floride) : 10 640 dollars.

[a] Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.

B. Répartition par grande catégorie des dépenses : coûts standard et coûts propres à la Mission

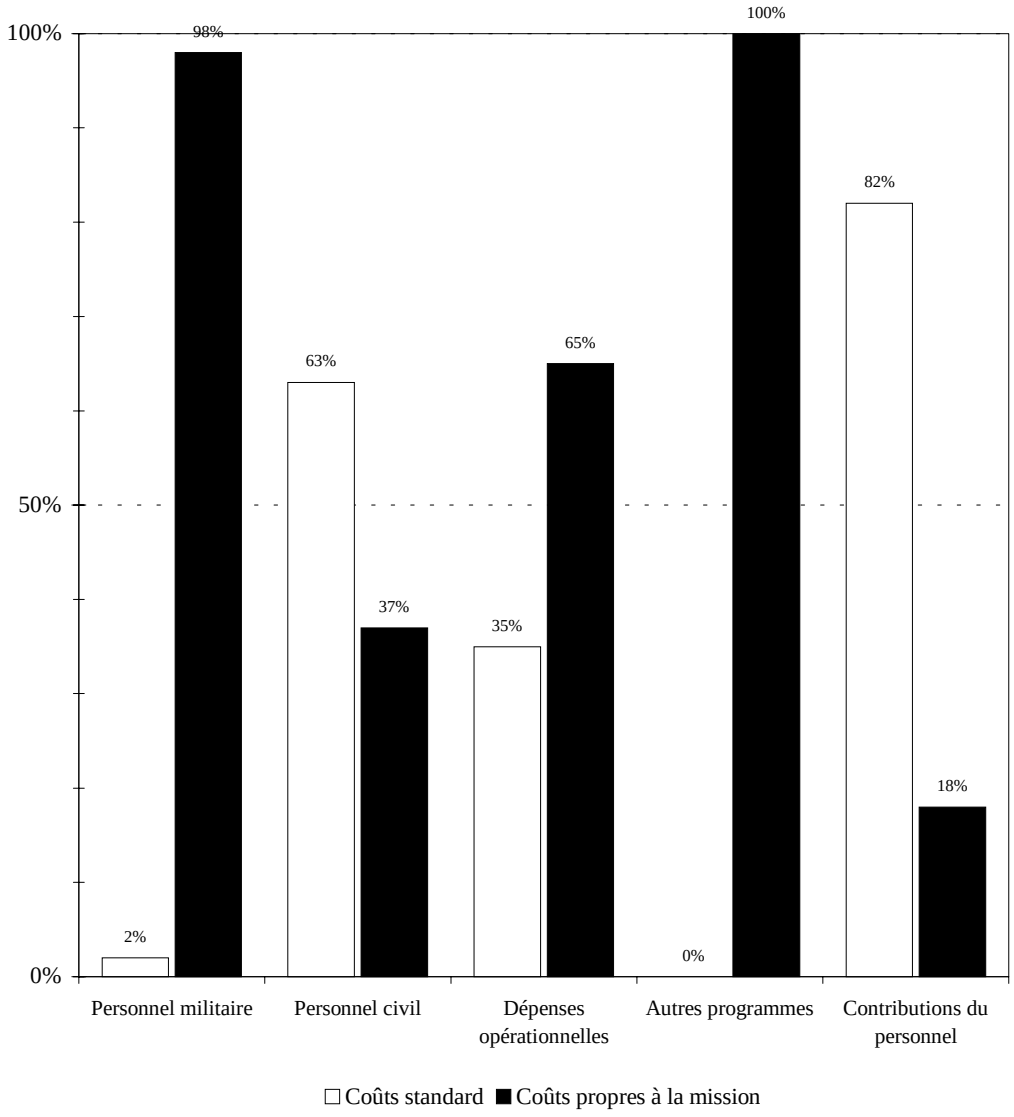

C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1) Stock actuel au 30 juin 2000	(2) Achats proposés pour 2000/2001[b]	(3) Nombre d'unités à remplacer	(4) Nombre d'unités supplé-mentaires	(5)=(3)+(4) Nombre total d'unités	(6) Coût unitaire	(7)=(5)x(6) Coût total
I. Dépenses opérationnelles							
1. Locaux/hébergement[a]							
Aménagement et rénovation de locaux							
Entretien du bureau de Zougdidi							**30,0**
Entretien du bureau de Tbilissi							**20,0**
Entretien du bureau de Gali							**20,0**
Installation d'un système de sécurité dans le bureau de Tbilissi							**10,0**
Installation de panneaux de commande d'unités d'alimentation non interruptible							**100,0**
Rénovation des systèmes électriques et de climatisation dans les bureaux							**60,0**
Total, rubrique 1							**240,0**
2. Remise en état des infrastructures[a]							
a) Amélioration des routes :							
Région basse de Gali :							
Y2-Nabakevi (reconstruction de 8 km)							**22,0**
Ville de Gali-S12 (réparation de 12 km)							**17,0**
Route de Pirveli Otabaya à Dixagurdzba (réparation)							**8,0**
Région basse de Zougdidi :							
Route de Kamati à Darcheli (réparation de 10 km)							**15,0**
Route de Darcheli à Anaklia (réparation de 30 km)							**50,0**
Vallée de la Kodori :							
Route de Lima depuis la M27 à la CP106							**40,0**
Total partiel, rubrique 2 a)							**152,0**
b) Réparation des ponts							
Région de Gali :							
Meore Otabaya							**60,0**
Zougdidi :							

	(1) Stock actuel au 30 juin 2000	(2) Achats proposés pour 2000/2001[b]	(3) Nombre d'unités à remplacer	(4) Nombre d'unités supplé-mentaires	(5)=(3)+(4) Nombre total d'unités	(6) Coût unitaire	(7)=(5)x(6) Coût total
A17 franchissant le fleuve Kulishtskari (village d'Akhalospeli)							**17,0**
B11 franchissant le fleuve Khobi (village de Leschine)							**15,0**
Pont dans le village de Pakhulawi							**32,0**
Pont dans le village de Khalagali							**28,0**
Pont franchissant le fleuve Jumi à Ankalia							**95,0**
Pont franchissant le fleuve Enguri dans le village de Krucha							**25,0**
Vallée de la Kodori :							
Pont sur la route Lima conduisant à la vallée de la Kodori (travaux reportés)							**35,00**
Total partiel, rubrique 2 b)							**307,0**
Total, rubrique 2							**459,0**
3. Transports							
Achats de véhicules							
Pick-up utilitaires 4x4, diesel	9	6		1	1	16,0	**16,0**
Camionnettes (livraison/panneaux), diesel	1	–	1		1	13,5	**13,5**
Total partiel	**10**	**6**	**1**	**1**	**2**		**29,5**
Fret à 15 %							**4,4**
Total partiel							**33,9**
Matériel provenant de stocks excédentaires							**–**
Total, rubrique 3							**33,9**
4. Transmissions							
a) Matériel de transmissions							
Standard avec logiciel, 60 postes et 14 canaux	2		1		1	45,0	**45,0**
Système redondant d'amplification d'une puissance de 75 watts sur bande C pour station terrienne de satellite	1		1		1	100,0	**100,0**
Modem de station terrienne de satellite pour la vidéoconférence	0			1	–	7,0	**7,0**
Récepteur pour la navigation de système GPS	12		4		4	0,750	**3,0**

	(1) Stock actuel au 30 juin 2000	(2) Achats proposés pour 2000/2001[b]	(3) Nombre d'unités à remplacer	(4) Nombre d'unités supplé-mentaires	(5)=(3)+(4) Nombre total d'unités	(6) Coût unitaire	(7)=(5)x(6) Coût total
Système d'enregistrement de communications	0			1	1	8,0	**8,0**
Total partiel	**15**		**6**	**2**	**8**		**163,0**
Fret à 15 %							**24,5**
Total partiel							**187,5**
Matériel provenant de stocks excédentaires							**–**
Total partiel, rubrique 4 a)							**187,5**
b) Matériel d'atelier et de test[a]							
Générateur de signaux RF analogues	0	–		1	1	15,0	**15,0**
Traceur pour les produits d'un analyseur de spectre	0	–		1	1	2,0	**2,0**
Étalonnage et réparation du matériel de test	–	–		1	1	8,0	**8,0**
Trousse d'outillage pour technicien et outils manuels pour atelier radio	[c]	–		1	1	4,0	**4,0**
Total partiel				**4**	**4**	**29,0**	**29,0**
Fret à 15 %							**4,4**
Total partiel							**33,4**
Matériel provenant de stocks excédentaires							**–**
Total partiel, rubrique 4 b)							**33,4**
Total, rubrique 4							**220,9**
5. Matériel divers							
a) Mobilier de bureau							
Ensemble de bureau complet avec tiroirs et table latérale pour ordinateur	150	150	50	50	100	0,500	**50,0**
Meubles-classeurs, 4 tiroirs	80	80	20	20	40	0,300	**12,0**
Chaises tournantes sur roulettes avec dossier pour dactylographes	160	–	50		50	0,120	**6,0**
Fauteuils de bureau tournants sur roulettes avec dossier	100	–	100		100	0,150	**15,0**

	(1) Stock actuel au 30 juin 2000	(2) Achats proposés pour 2000/2001[b]	(3) Nombre d'unités à remplacer	(4) Nombre d'unités supplé-mentaires	(5)=(3)+(4) Nombre total d'unités	(6) Coût unitaire	(7)=(5)x(6) Coût total
Bibliothèque en bois	100	–	50		50	0,150	**7,5**
Total partiel	**590**	**230**	**270**	**70**	**340**		**90,5**
Fret à 15 %							**13,6**
Total partiel							**104,1**
Matériel provenant de stocks excédentaires							**–**
Total partiel, rubrique 5 a)							**104,1**
b) Matériel de bureau							
Appareil photographique à développement instantané équipé d'un flash et d'un trépied servant à produire des cartes d'identité	1	–	1		1	0,545	0,545
Machines à calculer	12	–	12		12	0,150	1,8
Coffres (gros modèles)	6	–	1	1	2	2,0	4,0
Total partiel	**19**						**6,3**
Fret à 15 %							1,0
Total partiel, rubrique 5 b)							**7,3**
c) Matériel informatique							
i) Besoins en matière de serveurs (tous secteurs)							
Serveurs de forte capacité	2	–	2	2	4	17,0	**68,0**
Serveurs de capacité moyenne	10	2	4	0	4	10,0	**40,0**
Unité d'alimentation non interruptible, 5 kVA	[c]	–	–	5	5	3,0	**15,0**
Interrupteur central de réseau	10	–	–	1	1	20,0	**20,0**
Interrupteur de distribution réseau	0	–	–	2	2	5,0	**10,0**
Routeurs de réseau	8	–	–	4	4	6,0	**24,0**
Total partiel	**30**	**2**	**6**	**14**	**20**		**177,0**
Fret à 15 %							**26,6**
Total partiel							**203,6**
Matériel provenant de stocks excédentaires							**–**
Total partiel, rubrique 5 c) i)							**203,6**

	(1) Stock actuel au 30 juin 2000	(2) Achats proposés pour 2000/2001[b]	(3) Nombre d'unités à remplacer	(4) Nombre d'unités supplé-mentaires	(5)=(3)+(4) Nombre total d'unités	(6) Coût unitaire	(7)=(5)x(6) Coût total
ii) Logiciels							
Novell 5.0 jusqu'à la version la plus récente				200	200	0,050	**10,0**
Windows NT jusqu'à Windows 2000		1		200	200	0,050	**10,0**
Mise à niveau Windows Proxy				200	200	0,020	**4,0**
Ciscoworks pour réseaux commutés				1	1	5,0	**5,0**
Licence de site pour Lotus Notes		2		200	200	0,055	**11,0**
Licence de site pour Zenworks				200	200	0,025	**5,0**
HP openview pour réseaux commutés				1	1	5,0	**5,0**
MS Office 2000				200	200	0,100	**20,0**
Sophos Antivirus pour Windows 2000				200	200	0,050	**10,0**
Adobe Acrobat Reader				20	20	0,100	**2,0**
Adobe Photoshop				20	20	0,200	**4,0**
Adobe Pagemaker				1	1	0,400	**0,4**
Adobe Premier				1	1	0,500	**0,5**
Autocard				4	4	5,0	**20,0**
Winzip pour Windows				100	100	0,050	**5,0**
MS Office 2000 Multi Language support (appui plurilingue pour MS Office 2000)				50	50	0,100	**5,0**
Total partiel, rubrique 5 c) ii)		**3**		**1 598**	**1 598**		**116,9**
iii) Matériel informatique							
Imprimantes réseau Laserjet	[c]	–		6	6	5,0	**30,0**
Imprimantes Desktop Laserjet	79	10	10		10	0,700	**7,0**
Imprimantes à jet Design	[c]	–		3	3	5,0	**15,0**
Scanneurs pour réseau	8	–	2		2	2,0	**4,0**
Projecteurs	[c]	–		4	4	4,0	**16,0**
Ordinateurs de bureau	240	13	100		100	1,550	**155,0**
Ordinateurs portatifs	105	8	26		26	2,4	**62,4**
Lecteurs Jazz	10	–	10		10	0,400	**4,0**
Lecteurs Zip	10	–	10		10	0,150	**1,5**
Appareil photographique numérique	[c]	–		8	8	0,400	**3,2**
Caméra vidéo numérique	[c]	–		4	4	0,700	**2,8**
Applications de vidéoconférence	0	–		250	250	0,050	**12,5**
Total partiel	**452**	**31**	**158**	**275**	**433**		**313,4**

	(1) Stock actuel au 30 juin 2000	(2) Achats proposés pour 2000/2001[b]	(3) Nombre d'unités à remplacer	(4) Nombre d'unités supplé-mentaires	(5)=(3)+(4) Nombre total d'unités	(6) Coût unitaire	(7)=(5)x(6) Coût total
Fret à 15 %							**47,0**
Total partiel							**360,4**
Matériel provenant des stocks excédentaires							**–**
Total partiel, rubrique 5 c) iii)							**360,4**
Total, rubrique 5 c)							**680,9**
d) Autre matériel divers							
Aspirateur	4	–		8	8	0,400	**3,2**
Mallette de sauvetage en cas d'accident d'avion	0	–		1	1	18,0	**18,0**
Matériel de lutte contre l'incendie	0	–		1	1	5,0	**5,0**
Extincteurs pour véhicules	0	–		100	100	0,020	**2,0**
Pistolets	22	7		5	5	0,450	**2,3**
Ceintures et étuis à revolver	22	7		5	5	0,160	**0,8**
Système de télévision en circuit fermé	3	–	3	–	3	5,6	**16,8**
Jeu de cartes à bande magnétique	1	–	1	–	1	3,0	**3,0**
Trousse de sensibilisation aux questions de sécurité	0	–		1	1	3,0	**3,0**
Total partiel	**52**	**–**	**4**	**121**	**125**		**54,1**
Fret à 15 %							**8,1**
Total partiel							**62,2**
Matériel provenant des stocks excédentaires							**–**
Total partiel, rubrique 5 d)							**62,2**
Total, rubrique 5 a) à d)							**854,5**
Total catégorie I							**1 808,3**

[a] Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.
[b] Tel que figurant dans le budget 2000/2001.
[c] Aucun renseignement disponible sur l'inventaire.

Annexe III

Application de recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Recommandation	*Suite donnée*
1. *Le Comité rappelle et réaffirme les recommandations qu'il a formulées antérieurement (A/53/895, par. 24), selon lesquelles des efforts devraient être faits pour mettre en évidence des tâches administratives pouvant être confiées au personnel local et, ainsi, réaliser des économies (A/54/841/Add.5, par. 14).*	Aucun effort n'a été épargné pour répondre aux préoccupations du Comité. Il faut cependant garder à l'esprit que la MONUG mène des opérations dans deux zones différentes, à savoir en Géorgie et en Abkhazie. Pour des raisons politiques et des raisons de sécurité, le personnel local ne peut pas se déplacer librement entre ces deux zones. Il est donc essentiel que pour certaines fonctions, on ait recours à du personnel international.
2. *Le Comité a noté que les activités prévues dans le domaine de l'information n'avaient pas été exécutées au cours des deux dernières années, faute de personnel qualifié. Il a encouragé le Secrétariat à redoubler d'efforts pour identifier du personnel qualifié pour le programme d'information de la MONUG.*	Le poste d'assistant spécial/spécialiste de l'information a été pourvu en février 2000

Annexe IV

Application de recommandations antérieures du Comité des commissaires aux comptes

Recommandation	*Suite donnée*
Comité des commissaires aux comptes (A/54/5, vol. II)[a]	
1. Comptes débiteurs	
Le Comité recommande que le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité donne pour instructions aux missions :	
a) D'examiner régulièrement les comptes débiteurs en vue d'obtenir rapidement le règlement de toutes les sommes dues;	Les comptes débiteurs ont été examinés régulièrement, ce qui a permis d'obtenir le règlement d'importantes sommes dues. Les créances les plus anciennes dont il est impossible d'obtenir le règlement seront présentées au Siège avec une demande de passation en charges.
b) De faire appliquer les règles exigeant que le coût des communications téléphoniques privées et du kilométrage effectué avec des véhicules de permission soit déduit de l'indemnité de subsistance (missions) ou, selon le cas, du traitement des intéressés;	Un système de facturation direct du coût des communications téléphoniques a été mis en place. Il est désormais possible de facturer le personnel tous les mois, sans avoir à attendre une facture de New York. Dans les cas où le départ du fonctionnaire de la mission est imminent, une retenue est opérée pendant six mois sur les émoluments qui doivent lui être versés pour solde de tout compte pour permettre le recouvrement de tous les montants dus au titre du kilométrage effectué avec des véhicules en permission ou d'autres obligations.
c) D'engager rapidement la procédure de passation en charges lorsque la probabilité de recouvrer une créance est très faible. En pareil cas, la mission concernée doit évaluer de manière réaliste la part de la créance qui est recouvrable et soumettre le dossier au Contrôleur pour qu'il approuve la passation en charges du montant jugé irrécouvrable (ibid., chap. II, par. 43).	
2. Inscription des pertes de numéraires, de créances et de biens au compte des profits et pertes	
Le Comité recommande que l'Administration insiste auprès des missions pour qu'elles appliquent les procédures de recouvrement des sommes à recevoir de membres du personnel, de membres de la police civile et d'observateurs militaires sur le point de quitter une mission, afin d'éviter des pertes à l'Organisation (ibid., par. 51).	Voir ci-dessus.

Recommandation	*Suite donnée*
3. Planification des achats	
Le Comité recommande à l'Administration de rappeler aux missions opérationnelles qu'elles sont tenues par les dispositions du Manuel de la passation des marchés de présenter aux sections responsables de leurs achats des programmes fondés sur des prévisions réalistes (ibid., par. 63).	Le Chef de la Section des achats a établi un plan central d'achats pour l'exercice financier 2000-2001 sur la base des programmes présentés par les différents chefs de section.
4. Besoins opérationnels immédiats	
Le Comité recommande que l'Administration continue d'appliquer la règle exigeant que les marchés proposés soient soumis au Comité des marchés pour examen, même dans les cas où il s'agit de faire face à des besoins urgents (ibid., par. 71).	Un plan d'achats est désormais établi au début de l'exercice, ce qui laisse suffisamment de temps pour soumettre les marchés proposés au Comité des marchés pour examen.
5. Cas de fraude	
Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que des informations complètes et précises concernant les cas de fraude et de fraude présumée soient fournies au Comité des commissaires aux comptes conformément aux règles de gestion financière (ibid., par. 179).	Les informations requises concernant la MONUG ont été fournies au Comité des commissaires aux comptes.

[a] *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 5*, vol. II.

Annexe V

Organigrammes

A. Opérations militaires

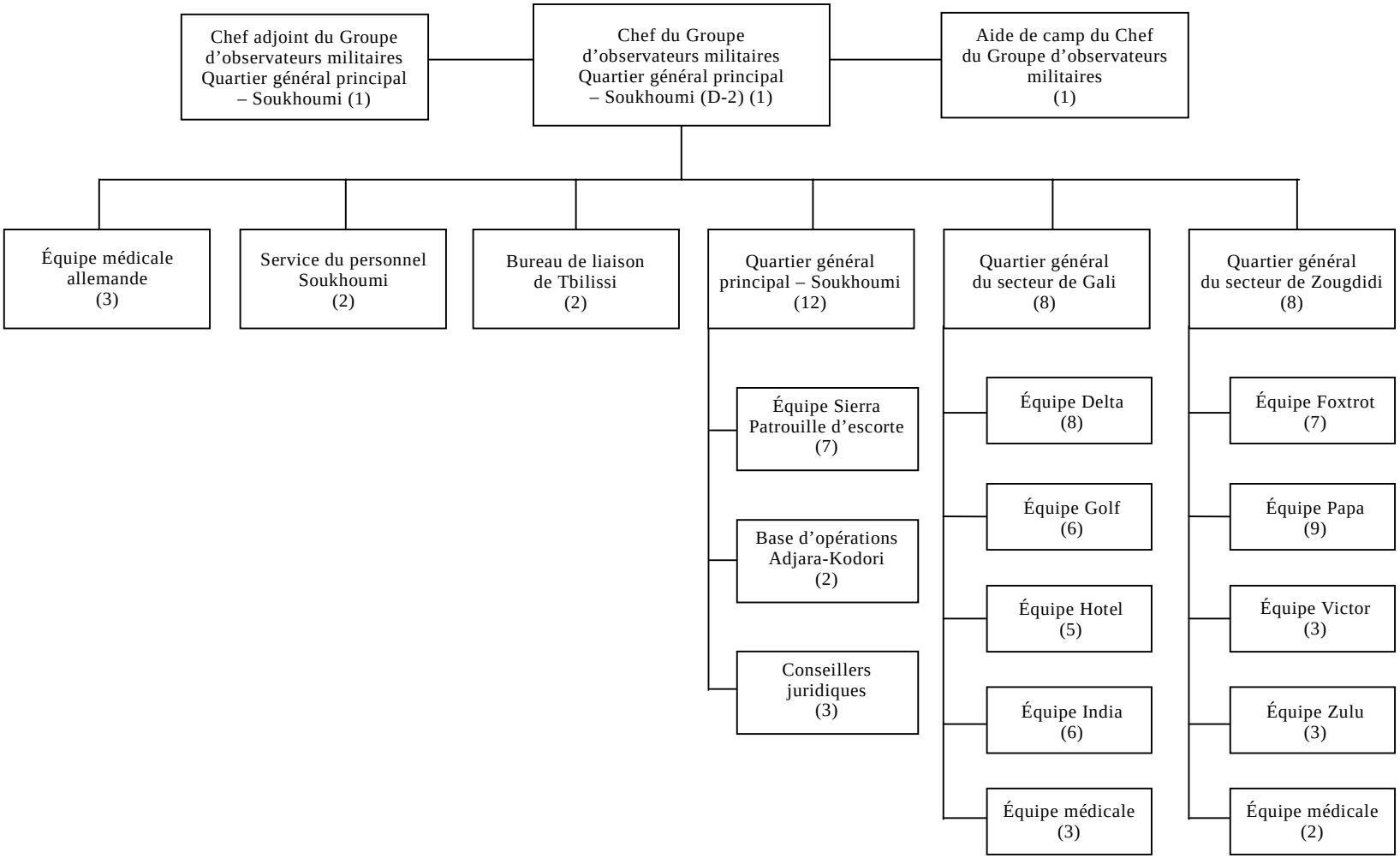

B. Opérations civiles

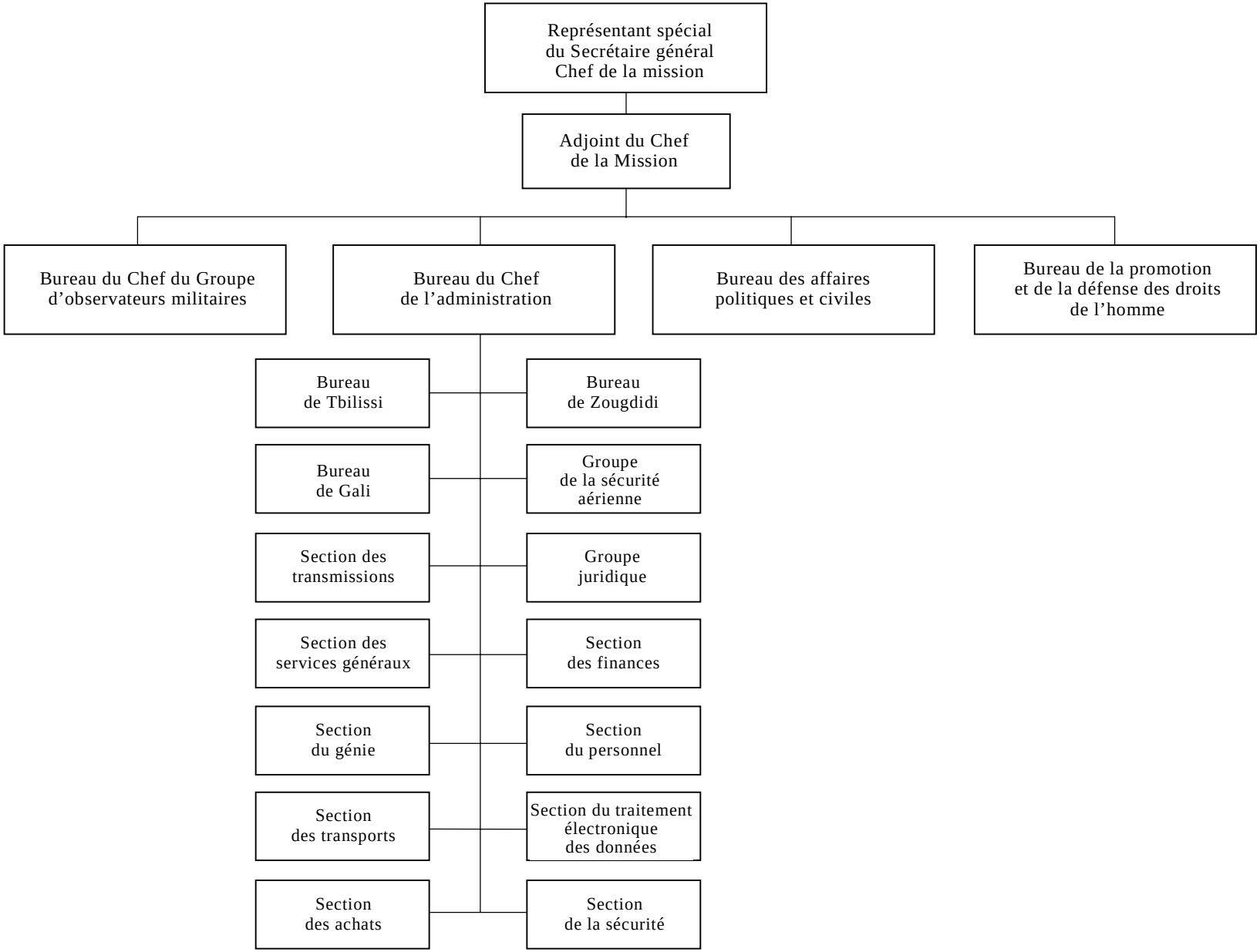

VI. Carte